

DEPARTEMENT VAUCLUSE
ARRONDISSEMENT APT
DELIBERATION N°2023/002

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU SYNDICAT DU CABEDAN NEUF
425 CHEMIN DU PERUSIER
84 300 TAILLADES

SEANCE DU 22 FEVRIER 2023

DELIBERATION
AFFICHEE LE :

SYNDICS TITULAIRES	6
QUORUM	4
SYNDICS PRESENTS	7
VOTES POUR	7
VOTES CONTRE	0
ABSTENTIONS	0

PRESENTS : Mr HONORAT GUY Président

Syndic titulaire : LE FAOU Michel - DEVINE Marc - LIENS Charles

Excusée : PELISSIER Laurence

Syndic suppléant : OLIVIER Denis – Jean Pierre CAPELLO - CALVIERE Robert

L'an deux mille vingt-trois et le vingt-deux février, la Commission syndicale du syndicat s'est réunie à dix-huit heures au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances.

Objet : COMPTE DE GESTION 2022

=====

LE SYNDICAT :

Après avoir entendu le compte de gestion de l'exercice 2022 proposé par le Trésor Public de Cavillon, statuant sur l'ensemble des recettes et dépenses de l'association.

Constatant que le compte de gestion présente :

- solde d'exécution en section investissement : + **368 145,58 €**
- excédent antérieur en section de fonctionnement : + **186 242,01 €**

Il est rappelé le résultat excédentaire de l'exercice 2021 soit : 672 729,83 euros.

Le résultat de clôture 2022 est donc de **554 387,59** euros, en accord avec le compte administratif 2022.

RECONNAIT :

Que les recettes et les dépenses de l'exercice clos ont été régulièrement affectées et sont exactement reportées. Que les dépenses ordonnancées sont renfermées dans les limites des fonds alloués au budget et autorisations spéciales.

DECIDE de valider le compte de gestion 2022 comme présenté.

OUI L'EXPOSE DU PRESIDENT : la commission syndicale approuve le compte de gestion 2022, et décide de soumettre cette décision à l'approbation de Monsieur le Préfet de Vaucluse.

Le compte de gestion est joint en annexe de la présente délibération.

Ainsi délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Pour copie conforme.

Le syndic

Le Président




Mr. HONORAT GUY

425, Chemin du Pérusier
84300 LES TAILLADES



Envoyé en préfecture le 28/02/2023
Reçu en préfecture le 28/02/2023
Affiché le
ID : 084-298401712-20230222-2023_002-DE